

F.F.M

2007

KID MOTO et QUAD
DEMANDE D'ENGAGEMENT

à envoyer a votre Délégué 30 jours avant l'épreuve

EPREUVE DE

DATE

NUMERO DE COURSE

DROITS D'ENGAGEMENT
REGLES

OUI NON

MOTOCYCLE
MARQUE

PILOTE

Nom et prénom Né le

Adresse :

Code Postale Ville

Tél.

Cylindrée :

Licence du pilote : CODE : N° Club M.C

Licence de l'accompagnant Nom et Prénom Code N°

CASM N° : ou Guidon. date d'obtention.

COCHEZ CI-DESSOUS VOTRE CATEGORIE

50 cc AUTOMATIQUE

60cc à 65cc à VITESSE

80cc à 85 cc à VITESSE

QUAD

LA PRESENTATION DU PASSEPORT TECHNIQUE DE LA MOTO EST OBLIGATOIRE

PRESIDENT DE LA COMMISSION : RENE MOURET BP 69 30220 AIGUES MORTES 06/80/73/13/84

SECRETAIRE (ou il faut envoyer les engagements) : Mlle VIVIANE PAGES Résidence LAS REBES

51 rue du GAMAY 34080 MONTPELLIER tél : 04/67/04/50/48 et port : 06/16/24/95/96

JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBRÉE A VOTRE ADRESSE ET UN CHEQUE DE 25 E (22€ + 3 €
TRANSPONDEUR). CHEQUE A L'ODRE DU CLUB L'ORGANISATEUR

Engagement reçu hors délai : 30 euro

Engagement par téléphone ou le jour de la manifestation : 45 euro

Je, soussigné m'engage à respecter le règlement du KID MOTO et QUAD , le règlement particulier de l'épreuve ainsi que les prescriptions du code sportif de la Fédération Française de Motocyclisme.

Fait le :

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Je , soussigné Mr .Mm autorise mon fils Nom et Prénom

A participer à la manifestation éducative « KID MOTO et QUAD » du à

Signature

Signature de l'accompagnant lors de la manifestation :

CONFIRMATION D'ENGAGEMENT (à remplir par le pilote)

IMPORTANT

Attention tout bulletin non rempli entièrement ou incomplet et sans l'enveloppe timbrée ne pourra être pris en considération et pas renvoyer .

Nous accusons réception de votre demande d'engagement.

Signature et cachet de la Secrétaire

Nom et prénom du pilote :

Nous vous attribuons le N° : Droit réglés : OUI NON

Ci-joint les horaires de la manifestation du :

L'UTILISATION DE MINI MOTO OU TOUT AUTRE ENGIN A MOTEUR EST INTERDITE DANS LE
PARC ET AU ABORD DE LA PISTE SOUS PEINE DE SANCTION : 50euro (100 euro si récidive)